

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation
Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Fès



المملكة المغربية

وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث
العلمي

جامعة سيدي محمد بن عبد الله
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - فاس

Appel à communication *Call for papers*

Le département des Sciences Economiques et de Gestion et le
Laboratoire de Recherche en Management, Finance et Economie
Sociale



Organisent un Colloque International sur le thème :

Régionalisation, Gouvernance et dynamique
socio-économique

Les 13 et 14 décembre 2019

A la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès

Le contexte de transformation sociale et de transition démocratique dans certains pays en voie de développement, témoigne de l'engouement actuel pour le concept de gouvernance comme nouveau mode d'action publique. La mondialisation, la pauvreté et les inégalités sociales, la corruption, l'autoritarisme, la croissance de l'économie de connaissance, etc. sont autant de facteurs qui appellent à l'adoption de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques. Il s'agit d'une transformation d'une approche de gouvernement d'unités administratives locales à celle de gouvernance coordonnées des acteurs d'un territoire aux pouvoirs en plein croissance occupant le vide laissé par l'Etat affaibli (Leloup et al. 2005).

De son côté, le Maroc a réaffirmé son choix pour la bonne gouvernance notamment dans le cadre de la régionalisation avancée. En effet, la réforme constitutionnelle de 2011 et le cadre de la régionalisation avancée ont pour vocation de faire de la région un acteur majeur dans le développement économique et social du Maroc. La région est appelée à devenir l'échelle territoriale et l'organe institutionnel le plus adéquat pour la convergence des politiques publiques. Ce faisant, les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus au développement régional à travers l'effort de l'investissement public consacré aux régions dans les derniers projets de lois de finances. Cette volonté d'investissement s'est concrétisée par le lancement de plusieurs projets structurants destinés à favoriser l'émergence de pôles régionaux compétitifs, à renforcer les grandes infrastructures et les connexions entre les territoires, à développer des pôles urbains intégrés et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans le monde rural.

L'organisation de l'espace économique et la recherche d'un meilleur équilibre des territoires dans le cadre d'une nouvelle approche du développement font de la région un acteur incontournable dans la mise en œuvre des politiques publiques. Partant, l'intégration de la région dans la dynamique économique constitue l'une des dimensions importantes qui ressort du débat portant sur le nouveau modèle de développement au Maroc. La région est considérée aujourd'hui à travers les multiples fonctions qu'elle assure au plan

administratif, économique, social, environnemental et culturel, comme l'un des acteurs majeurs du développement de proximité.

L'approche de la régionalisation gagne d'autant plus d'intérêt dans le contexte marocain, que le modèle de développement adopté depuis plus de trois décennies et qui a été marqué par une forte centralisation, a montré des signes d'essoufflement : ralentissement de la croissance, faible diversification productive, rendements insuffisants de l'effort d'investissements, déséquilibre du marché du travail, disparités sociales et territoriales et persistance de la pauvreté. Autant d'éléments qui incitent à une démarche plus décentralisée, impliquant l'ensemble des acteurs locaux dans le processus décisionnel commun pour le management et le développement territorial.

La région en tant que levier de développement est appelée à contribuer de façon significative à l'amélioration des performances économiques, et à la mise en place de conditions plus propices à une croissance inclusive et créatrice d'emploi en relayant, au niveau territorial, les stratégies nationales.

Au Maroc, alors que l'intérêt pour l'approche régionale a été reconnu depuis longtemps avec l'adoption et la mise en œuvre des premiers programmes économiques et sociaux, force est de constater que les avancées en la matière demeurent, au plan opérationnel, encore relativement limitées. Des défis à relever, pour une bonne gouvernance régionale, notamment liés aux problématiques de l'autonomie et de la diversification des ressources financières, de la faible professionnalisation de l'administration locale, de l'absence de système de management de la performance locale, et de détermination du domaine de compétence dévolues aux Régions notamment en matière de planification du développement économique et social de leur propre territoire (CESE, 2016).

Les enjeux liés au partage des pouvoirs et des ressources entre l'Etat et la région restent au cœur de la problématique de l'approche régionale de développement. Il s'agit plus précisément de la démarcation de l'étendue des compétences dans les différents domaines d'intervention susceptibles d'être

attribués aux régions tout en préservant à l'Etat son rôle d'acteur central des politiques publiques. L'objectif est de parvenir à une meilleure harmonisation des politiques de l'Etat avec les programmes de développement conçus au plan régional et leurs implications en termes d'allocation de ressources tant financières qu'humaines.

Toutefois, l'inégalité des territoires est une réalité. En effet, les territoires sont par nature, inégaux et le jeu du marché, conjugué à celui des politiques publiques, tend à les rendre plus inégaux encore (Laurent, 2013). Ces disparités entre territoires se matérialisent par des inégalités sociales persistantes entre les citoyens, la diversité naturelle, historique, patrimoniale et humaine des régions ainsi que leur situation économique, sociale et environnementale, leur attribuant ainsi, une forte variété. La question des disparités territoriales au Maroc, est à l'ordre du jour depuis longtemps dans le cadre des stratégies et des politiques publiques afin d'assurer une certaine cohésion sociale et partant, de garantir la solidarité nationale.

Objectif et Principaux axes de recherche

Dans le cadre de l'engagement du Maroc dans un programme de régionalisation avancée, les régions sont amenées à jouer un rôle de premier plan en matière de développement économique et social du pays. En effet, le rôle de la région serait de contribuer de façon effective au développement économique, social, culturel, politique et environnemental. Cette entreprise ne peut se concrétiser sans l'instauration d'un système de gouvernance pertinent et efficace, la mobilisation de nouvelles ressources, la mise à niveau des ressources humaines, la mise en place de fonds de soutien financier suffisants pour le développement des potentialités locales et la réduction des écarts de développement entre les territoires.

A partir de ce qui précède, l'objectif de ce colloque est d'appréhender le rôle de la régionalisation dans le développement économique et social des territoires et du pays.

Ladite question interpelle la réflexion à plusieurs égards, notamment par rapport aux axes de recherche suivants :

- Régionalisation avancée et enjeux de la gouvernance ;
- Régionalisation avancée et sources de financements ;
- Régionalisation avancée et mobilisation des ressources humaines ;
- Régionalisation avancée à la lumière des lectures d'expériences étrangères ;
- Régionalisation avancée et compétitivité territoriale ;
- Régionalisation avancée et fiscalité locale ;
- Régionalisation avancée et entrepreneuriat régional ;
- Régionalisation avancée et disparités territoriales ;
- Régionalisation avancée et développement durable ;
- Régionalisation avancée à l'ère de la digitalisation ;
- Régionalisation avancée et citoyenneté participative.

Ce colloque sur le chantier de la régionalisation avancée, s'entend certes dans le contexte des doutes et des incertitudes de notre vécu partagé. Il se veut une rencontre qui avive l'intelligence, suscite la curiosité, renouvelle les schémas de pensée et ouvre les canaux de communication entre les deux sphères de la réalité économique et sociale : opérateurs de la vie publique et chercheurs.

Modalités de soumission des propositions de communication

Les propositions de communication de deux pages maximum sous format Word, doivent parvenir avant l'expiration du délai susmentionné, via la plateforme Easychair, et en suivant le lien de soumission suivant :

<https://easychair.org/conferences/?conf=laremfes2019>

Les propositions doivent contenir les détails suivants :

- Titre de la communication et axe du colloque dans lequel il s'inscrit ;
- Objectif de la communication ;
- La problématique soulevée ;

- Cinq mots clés ;
- Les principales approches théoriques, méthodologiques ou empiriques utilisées, ainsi que les champs conceptuels de référence ;
- Les résultats avancés ;
- Les références bibliographiques sélectives ;
- Les noms et prénoms des auteurs et leurs coordonnées (adresse, courriel, téléphone, etc.) ;
- Qualités des auteurs et le nom des Universités ou organisations de leur affiliation.

Normes de la rédaction

Les communications finales doivent être rédigées selon les normes suivantes :

- La première page, non numérotée, doit comporter le titre de la communication (Time New Roman, 18 en gras), le ou les noms et prénoms, institutions des auteurs et leurs coordonnées (Time new Roman, 14 en gras), un résumé d'une dizaine de lignes (Time New Roman, 12 en gras) en français et en anglais ;
- Les autres pages doivent être numérotées sans en-tête ni pied de page ;
- Les pages ; tableaux, figures et graphiques seront numérotés ;
- La hiérarchie d'intertitres sera constitué de deux niveaux (titre 1. Times 14 en gras ; des sous-titres 1.1 : Times 12 en gras) ;
- Les notes de bas de page seront placées en bas de chaque page dans l'ordre 1,2,3,...
- Les marges doivent être de 2,5 cm en page format A4 ;
- Le texte intégral (y compris annexes) ne doit pas dépasser 20 pages.
- Le texte doit être écrit en TNR 12 points et justifié, interligne simple.

Publication des actes :

Les actes retenus feront l'objet d'une publication pour le 4^{ème} numéro la Revue du Management, Finance et Economie Solidaire (RMFES : ISSN: 2458-6900).

Dates à retenir :

- Dernier délai pour la réception des propositions de communications : 31/07/2019 ;
- Confirmation des propositions de communications retenues : avant le 10/09/2019 ;
- Date limite pour la réception du texte intégral des communications retenues : 15/11/2019 ;
- Tenue du colloque international : 13 et 14 Décembre 2019.

COMITES DU COLLOQUE :

COMITE SCIENTIFIQUE :

AFTISS Ahmed	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BADIS Abdelaziz	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BENCHEKROUN Bouchra	Vice Doyen de la FSJES de Fès
BENHMIDA Saïd	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BENMLIH Khalid	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BENNIS Karim	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BENRAIS Bouchra	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
BOUZLafa Mohammed	Doyen de la FSJES de Fès
DEBAGH Bouchra	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
DIANI Asmae	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
DRISSI Zineb	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
EL HIRI Abderazzak	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
ELMALLOUKI Lhoussain	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
ERRABIH Samir	Enseignant-Chercheur à l'ENCG de Fès
HABBANI Souad	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
HEMMI Mohamed	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
JOUIDI Driss	Vice Doyen de la FSJES de Fès
LAHRECH Abdelali	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Meknès
MAKHTARI Mohammed	Enseignant-Chercheur à l'ENCG de Fès
MARGHICH Abdellatif	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
MOUFDI Nada	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
MOUSSA Abdelkrim	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
NMILI Mohamed	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
SKOURI Abdelhamid	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès
TOUIJAR Driss	Enseignant-Chercheur à la FSJES de Fès

COMITE D'ORGANISATION :

AFTISS Ahmed	FSJES de Fès	EL MOUMNI Mohamed	FSJES de Fès
BADIS Abdelaziz	FSJES de Fès	ELMALLOUKI Lhoussain	FSJES de Fès
BENAYAD Ahmed	FSJES de Fès	ERRABIH Samir	ENCG de Fès
BENCHEKROUN Bouchra	FSJES de Fès	GUEHAIR Nourredine	FSJES de Fès
BENELHAJ Fouad	FSJES de Fès	HABBANI Souad	FSJES de Fès
BENHMIDA Saïd	FSJES de Fès	KINANI Siham	FSJES de Fès
BENMLIH Khalid	FSJES de Fès	LAARIF Mohamed	FSJES de Fès
BENNANI Asmae	FSJES de Fès	LAHRECH Abdelali	FSJES de Fès
BENNIS Karim	FSJES de Fès	MAKHTARI Mohammed	FSJES de Fès
BENRAIS Bouchra	FSJES de Fès	MARGHICH Abdellatif	ENCG de Fès
DEBAGH Bouchra	FSJES de Fès	MOUFDI Ghada	FSJES de Fès
DIANI Asmae	FSJES de Fès	MOUFDI Nada	FSJES de Fès
DRISSI Zineb	FSJES de Fès	MOUSSA Abdelkrim	FSJES de Fès
EL AZZAOUI Aicha	FSJES de Fès	NMILI Mohammed	FSJES de Fès
EL AMRI Khadija	FSJES de Fès	TOUATE Samira	FSJES de Fès
EL BOUKHARI Hayat	FSJES de Fès	TOUIJAR Driss	FSJES de Fès
EL HIRI Abderazzak	FSJES de Fès	ZOUAQ Rachid	FSJES de Fès
EL MACHHOUR Hassane	FSJES de Fès		

COORDINATRICE DU COLLOQUE : PR. NADA MOUFDI

CONTACTS ET INFORMATIONS : Pour plus d'information, veuillez contacter :

colloque.ra@gmail.com

nada.moufdi@usmba.ac.ma

mohamed.makhtari@usmba.ac.ma

Références bibliographiques :

- Leloup. F, Moyart. Let Pecqueur. B, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », Revue Géographie, Economie, Société 2005/4 (Vol.7), pages 321 à 332.
- Laurent. E, « Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques », La Documentation française, 2013 pages 6 à 21 p., cartes, graph.

CESE, Rapport annuel 2017 et 2018. www.cese.ma.